

COMMUNIQUE DE PRESSE
Le vendredi 07 janvier 2022



**CONFÉRENCE CRCC
de Versailles et du Centre**

**ANIMÉE PAR ISABELLE DONNOU
ET AMAL TAOUR ALVES**

A destination des étudiants de Paris
Nanterre

Thèmes abordés :

- Les différents métiers : Expert-Comptable / Commissaire aux comptes
- Rôles et organisation de la CRCC, de la CNCC et du H3C
- Les cursus : DEC/CAFCAC
- La rémunération dans les professions comptables



MARDI 11 JANVIER 2022
DE 19H À 20H
EN VISIOCONFÉRENCE



Vendredi 07 janvier, Versailles – La Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Versailles et du Centre organise son webinar à destination des master 1 et 2 de la Comptabilité Contrôle Audit (CCA) de l'Université Paris Nanterre le mardi 11 janvier 2022 de 19h à 20h, exclusivement en visioconférence.

Cette conférence sera animée par Isabelle Donnou, Présidente de la Commission Avenir Jeunes et Attractivité de la CRCC de Versailles et du Centre et d'Amal Taour Alves, Vice-présidente de la Commission Avenir Jeunes et Attractivité de la CRCC de Versailles et du Centre.

Lors de cette manifestation, nous présenterons les différents métiers de l'expert-comptable et du commissaire aux comptes ainsi que leur complémentarité. Les étudiants pourront prendre connaissance des différents cursus de formation offerts par cette filière stimulante et enrichissante mais aussi de la grille de rémunération selon le secteur qu'il soit de l'expertise comptable ou de l'audit.

Cette manifestation est ouverte aux professeurs et aux élèves de Master 1 et 2 de Comptabilité Audit et Contrôle du département Management et Gestion de l'Université Paris Nanterre.

La co-régulation de la profession

Le besoin croissant de sécurité a conduit la France à voter en 2003 la Loi de Sécurité Financière. Celle-ci a instauré une autorité de contrôle indépendante, le Haut Conseil du commissariat aux comptes (H3C) et créé l'Autorité des marchés financiers (AMF).

Le H3C est une Autorité de contrôle externe à la profession et est installé auprès du Garde des Sceaux. Sa mission première, qu'il partage avec la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes (CNCC), concerne la surveillance de la profession.

Ainsi il est chargé de veiller au respect de la déontologie et de l'indépendance des commissaires aux comptes. Il est également l'organe d'appel des chambres régionales en matière disciplinaire.

La CNCC a un triple rôle d'autorité technique, morale et institutionnelle et, à ce titre, anticipe et accompagne les évolutions de la profession.

Il existe, par ailleurs, 17 Compagnies Régionales (CRCC) entretenant des liens directs et réguliers avec l'environnement juridique, politique et économique régional.

Pour en savoir plus, veuillez-vous inscrire pour participer au webinaire qui aura lieu le mardi 11 janvier de 19h à 20h :

<https://register.gotowebinar.com/register/7204727381199065103>

A propos de la CRCC de Versailles et du Centre (CRCC V & C)

La Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Versailles et du Centre (CRCC V & C) est l'instance représentative de la profession des commissaires aux comptes localement. Elle représente, accompagne et défend les intérêts de la profession et couvre 10 départements regroupés autour des Cours d'Appel de Versailles, Bourges et Orléans.

La CRCC de Versailles et du Centre, en coordination avec la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes, porte la volonté de progrès de ses membres, les accompagne pour répondre aux besoins des entreprises et des marchés, promeut les missions et les principes éthiques d'une profession d'intérêt général, créatrice des conditions de confiance, de transparence et de sécurité de la sphère économique, sociale et environnementale.

Contact CRCC de Versailles et du Centre

Alexandra CHATELET
Assistante du Président et 1er Vice-
Président
Tel : 01 39 67 51 15
Mail : achatelet@crcc-versailles.com
www.crcc-versailles.fr

Nancy EL ARABI
Responsable des Relations Publiques
Tel : 01 39 67 51 19
Mail : nelarabi@crcc-versailles.com
www.crcc-versailles.fr